

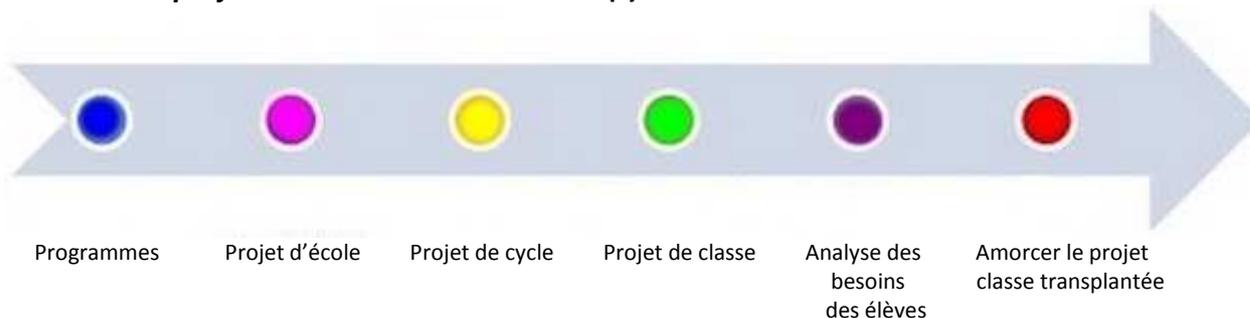
Sorties scolaires avec nuitée(s) : points de vigilance

« L'école est le lieu d'acquisition des savoirs. Elle est ouverte sur le monde qui l'entoure. C'est pourquoi les enseignant(e)s organisent des activités à l'extérieur de l'école. Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des oeuvres originales...» Extrait de la circulaire 99-136 du 21 septembre 1999, Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

Une sortie scolaire avec nuitées est une expérience pédagogique riche et intéressante. Son organisation demande un engagement fort de la part des enseignants motivés. Ce document a pour objectif d'attirer votre attention sur quelques points de vigilance à respecter lors des différentes phases de préparation du projet de classe transplantée :

- 1- Naissance du projet sortie scolaire avec nuitée(s)
- 2- Textes et documents de référence
- 3- Elaboration et rédaction du projet pédagogique

1- Naissance du projet sortie scolaire avec nuitée(s)



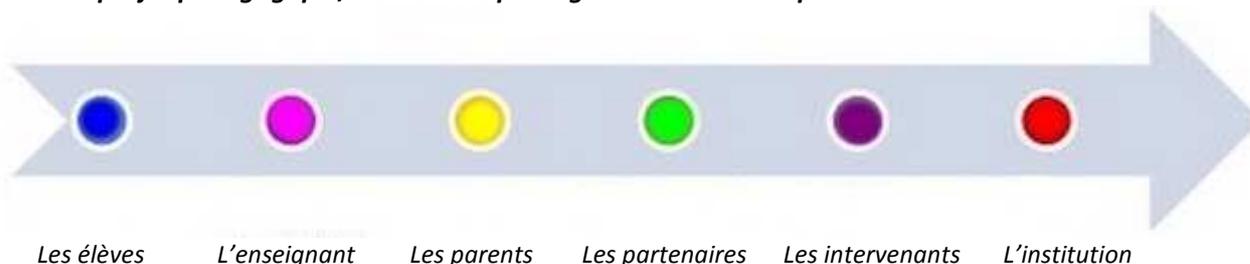
2- Textes et documents de référence



* Le formulaire de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) ainsi que les différents documents constitutifs du dossier administratif sont téléchargeables sur le site de la DSDEN du Rhône, onglets **Ecoles – Etablissements- Rythmes scolaires** puis **Sortie scolaire**

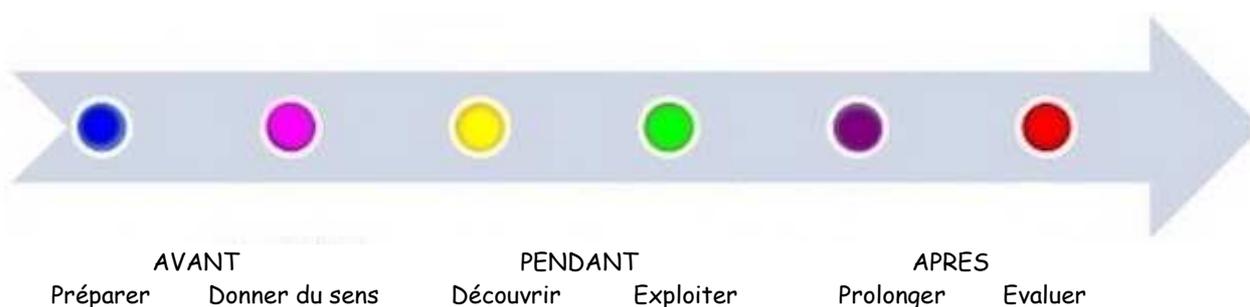
3- Rédaction du projet pédagogique

3.1- Le projet pédagogique, élément de pilotage incontournable pour

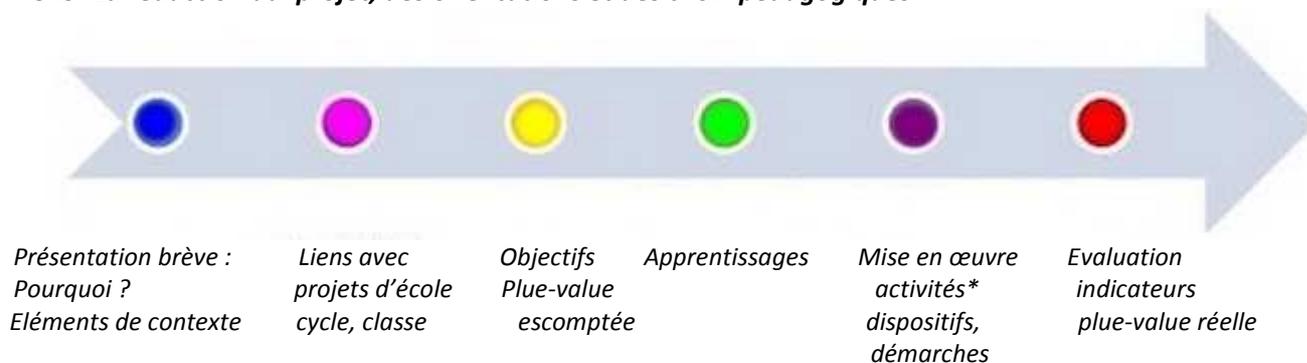


Pour qui ?	Pourquoi ?
<i>Pour les élèves</i>	Savoir ce qu'ils vont apprendre, comment ils vont être impliqués dans le projet
<i>Pour l'enseignant</i>	Définir les objectifs, décider des dispositifs à mettre en œuvre avant, pendant et après le séjour, établir des critères d'évaluation des compétences visées. Prévoir et organiser les activités, les visites, les apprentissages
<i>Pour les parents</i>	Etre informés de ce que leurs enfants vont apprendre, de ce que le projet va leur apporter.
<i>Pour les partenaires financiers</i>	Motiver une demande de subvention exceptionnelle, une participation au financement
<i>Pour les intervenants</i>	Planifier les contenus
<i>Pour l'institution</i>	Apporter une aide lors de l'élaboration du projet → CPC Vérifier la conformité du projet, formuler un avis → IEN Décision → DASEN académie de départ et d'accueil

3.2- Le projet pédagogique pour projeter les apprentissages



3.3- La rédaction du projet, des orientations et des choix pédagogiques



* Quelles activités privilégier ?

- ▶ Ne pas multiplier les activités et les visites
- ▶ Les activités choisies s'inscrivent dans le cadre des programmes, en lien avec le projet d'école
- ▶ Elles correspondent aux besoins, à l'âge et aux capacités des élèves
- ▶ Elles ne pourraient pas être pratiquées dans le contexte habituel de l'école (environnement inconnu, présence d'intervenants qualifiés et agréés, site spécifique, matériel particulier)
- ▶ Elles permettent de réaliser de réels apprentissages (le nombre de séances proposées est suffisant)

4- Validation et transmission de la demande d'autorisation

- ▶ Le conseiller pédagogique vérifie la conformité de la demande (administrativement et pédagogiquement)
- ▶ Le dossier est ensuite revu par l'IEN pour validation
- ▶ La demande est transmise à la DSDEN (un dossier non conforme ne pourrait être validé ni transmis)
- ▶ Le conseiller pédagogique peut aider à l'élaboration du projet et à la constitution du dossier